



DEVENEZ MONITEUR/MONITRICE DE CANOË-KAYAK (EN EAU CALME & EN MER)



FORMATION MARTINIQUE 2020

Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Base Nautique Olympique et paralympique, Route de Torcy

77360 VAIRES-SUR-MARNE

www.ffck.org



ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT, RANDONNÉES, BALADES, INITIATION

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION À VOTRE EMPLOI OU DÉCOUVREZ LA PASSION D'ANIMER EN CANOË-KAYAK

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Moniteur de canoë-kayak permet de travailler en saison ou occasionnellement pendant un maximum de 360 heures annuelles, dans tout type de structure et pour tout type de public.

ACCES A LA FORMATION

L'accès à la formation est soumis à la réussite des tests d'entrée composés:

- D'une épreuve technique de niveau Pagaie Couleur Bleue en eau calme
- D'une épreuve orale portant sur le projet professionnel et les motivations du candidat
- D'une épreuve écrite portant sur des questions liées à la formation CQP

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation initiale au CQP compte :

- 175 heures en Organisme de Formation (soit 5 semaines)
- 100 heures au minimum en association ou entreprise

Les principaux contenus sont :

- Les connaissances nécessaires au moniteur CQP
- La pédagogie adaptée aux types d'activités et de publics
- Le perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

VOS PRÉROGATIVES AVEC LE CQP

Prérogatives en eau calme

- eau calme
- tous sports de pagaie

Prérogatives en mer

- vent de force 3 et houle de 1 mètre sur le site d'évolution
- jusqu'à 1 mille d'un abri
- tous sports de pagaie

CQP MONITEUR CK « EAU CALME - MER »

LE CALENDRIER DE LA FORMATION

Échéances	Dates
Inscriptions	Jusqu'au vendredi 13 décembre 2019
2 semaines de préformation	<ul style="list-style-type: none">• Du 06 au 10 janvier 2020• Du 13 au 17 janvier 2020
Tests d'entrée	Lundi 20 janvier 2020
Semaine 1	Du 20 au 24 janvier 2020
Semaine 2	Du 27 au 31 janvier 2020
Semaine 3	Du 03 au 07 février 2020
Semaine 4	Du 10 au 14 février 2020
Semaine 5 + Certifications	Du 23 au 27 mars 2020

OÙ ?

- MARTINIQUE (IMS - LE LAMENTIN)

VOTRE ALTERNANCE (DU VENDREDI 14 FÉVRIER AU VENDREDI 20 MARS 2020)

Durant la seconde semaine de formation, vous passerez un test vous donnant l'autorisation d'exercer votre activité contre rémunération, dans le cadre d'une convention signée avec votre employeur.

Si vous n'avez pas de stage déjà déterminé, nous vous mettons en relation avec les structures qui recherchent des cadres et dans lesquels vous pouvez vous former au métier de moniteur en tant que stagiaire de la formation professionnelle.

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives d'encadrement sportif
- ✓ Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'encadrement et de l'animation en Canoë-Kayak

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- ✓ Attester de compétences en natation et sauvetage aquatique
- ✓ Naviguer en canoë-kayak au niveau de la Pagaie Couleur Bleue eau calme

PRINCIPAUX FINANCEMENTS POSSIBLES

- ✓ Plan de formation de l'employeur (OPCO)
- ✓ CPF
- ✓ Financements alloués aux demandeurs d'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, Régions...)

Renseignez-vous auprès de vos financeurs pour leur demander les conditions d'éligibilité de votre projet.

TARIF DE LA FORMATION

Tarif horaire : 14 € / heure
Formation complète : 2 450€
Frais d'inscription : 40 €

Selon profil, possibilité d'une préformation (70 h) du 06 au 17 janvier 2020
Tarif horaire : 14 € / heure

INSCRIPTIONS

Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements et demander un dossier d'inscription.

Contact : Caroline BARBAUT
01 45 11 08 56
serviceformation@ffck.org